

## **Nouvelle vérification de l'identité électronique et Entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) processus**

### **Prêts accordés aux demandeurs nécessitant une EMAFE**

À compter du 3 avril 2018, pour avoir droit à un prêt ou à une bourse d'études, les nouveaux demandeurs souhaitant conclure une Entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) devront compléter en ligne un processus en deux étapes. L'EMAFE est un accord juridique vous liant à votre province ou territoire et au Programme canadien de prêts aux étudiants, en vertu duquel vous consentez aux modalités d'acceptation et de remboursement de votre prêt d'études provincial, territorial ou fédéral.

**Étape 1 :** Pour vous inscrire auprès du CSNPE, la première étape consiste à confirmer votre identité à l'aide de la CléGC ou d'un partenaire de connexion. Vous devrez également entrer votre numéro d'EMAFE à dix chiffres dans le cadre du processus de vérification de l'identité.

Les **partenaires de connexion sécurisée** sont des entreprises et des organisations du secteur privé qui ont établi un partenariat avec SecureKey Technologies pour permettre à leurs clients d'utiliser leur justificatif d'identité en ligne (p. ex., un numéro de carte de crédit ou un nom d'utilisateur et un mot de passe) pour accéder aux services du gouvernement du Canada. Les institutions financières qui offrent ce service sont :

- Affinity Credit Union
- Alberta Treasury Branches
- BMO Groupe financier
- CHOICE REWARDS MasterCard
- CIBC Banque Canadienne Impériale de Commerce
- Groupe Desjardins
- Banque Nationale du Canada
- RBC Banque Royale
- Banque Scotia
- Tangerine
- Groupe Banque TD

La **CléGC** est un service du gouvernement du Canada qui fournit les justificatifs (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant d'accéder (en ouvrant une session) aux services en ligne du gouvernement fédéral. La CléGC peut être utilisée par les clients qui n'ont pas de – ou qui préfèrent ne pas utiliser les – justificatifs fournis par l'un des partenaires de connexion.

**Étape 2 :** Ensuite, le demandeur devra remplir son EMAFE. Pour ce faire, il devra :

1. confirmer vos renseignements personnels et vos coordonnées;
2. indiquer vos préférences en matière de communications;
3. fournir vos renseignements bancaires;
4. accepter les modalités.

Une nouvelle EMAFE sera émise si le demandeur :

- reçoit un prêt ou une bourse pour la première fois et est inscrit dans un programme d'études à temps plein;
- a déjà reçu un prêt ou une bourse, mais qu'il a interrompu ses études pendant plus de deux ans;
- reçoit déjà un prêt ou une bourse, mais qu'il a déménagé dans une autre province ou un autre territoire.

### Comment vais-je recevoir mon numéro d'EMAFE?

La province de Nouveau Brunswick, Services financiers pour étudiants, vous fournira un numéro d'EMAFE à 10 chiffres lorsque vous recevrez votre avis d'évaluation.

**REMARQUE :** Dans les deux à trois jours ouvrables suivant la réception du présent avis d'évaluation contenant votre numéro d'EMAFE à 10 chiffres, vous recevrez un « Courriel de bienvenue » de la part du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE), vous invitant à vous inscrire en ligne et à remplir votre EMAFE.

Vous recevrez un « Courriel de bienvenue » de [info@msfaa-emafe.cibletudes-canlearn.ca](mailto:info@msfaa-emafe.cibletudes-canlearn.ca), dont l'objet sera « Inscrivez-vous maintenant pour configurer votre compte en ligne ».

Utilisez l'adresse URL figurant dans le « Courriel de bienvenue » pour vous inscrire auprès du CSNPE et pour pouvoir remplir votre EMAFE en ligne. Vous devrez copier-coller l'adresse URL dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur pour lancer le processus d'inscription du CSNPE.

### Exemple de Courriel de bienvenue

#### Inscrivez-vous maintenant pour accéder à vos prêts et bourses d'études

*Bonjour Jane,*

Bonne nouvelle : dès que vous vous serez inscrit(e) pour accéder à votre compte en ligne auprès du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) et que vous aurez rempli votre entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE), vous pourrez :

- configurer votre compte pour recevoir des fonds;
- suivre le cheminement de vos prêts et bourses;
- recevoir d'importantes mises à jour et alertes;
- mettre à jour votre page de profil et vos coordonnées.

Vous trouverez également sur le site Web du CSNPE de nombreux conseils utiles et d'autres ressources pour gérer plus aisément le financement de vos études et accéder à vos fonds.

**Remarque :** Vous devez vous inscrire et remplir votre EMAFE pour recevoir vos fonds.

Vous avez peut-être également reçu une version papier de votre EMAFE par la poste. Pour éviter de faire double emploi, veuillez remplir votre EMAFE en ligne.

Pour remplir votre EMAFE en ligne, veuillez copier ce lien et le coller dans la ligne d'adresse de votre navigateur :

<https://msfaa-emafe.cibletudes-canlearn.ca/fr/bienvenue>

*Merci.*

*Le Centre de service national de prêts aux étudiants*

Une fois que vous aurez rempli votre EMAFE, le CSNPE vous enverra un courriel de son adresse [info@csnpenslsc.ca](mailto:info@csnpenslsc.ca), ayant pour objet « Mise à jour importante : Vérifiez votre boîte de courrier électronique », dès que les fonds du prêt étudiant ou de la bourse auront été versés.

## **Prêts accordés aux demandeurs qui font un retour aux études**

L'EMAFE est une entente pluriannuelle. Si vous avez déjà signé une EMAFE sur papier avant le 3 avril 2018, vous n'êtes pas tenu de signer une nouvelle entente, sauf si vous quittez les études à temps plein pour deux ans ou si vous déménagez dans une autre province ou un autre territoire. Si une nouvelle EMAFE s'avère nécessaire, vous devrez vous inscrire en ligne auprès du CSNPE et remplir une nouvelle EMAFE en suivant le nouveau processus en ligne.

Si vous effectuez un retour aux études, vous recevrez un courriel du CSNPE ([info@csnpenslsc.ca](mailto:info@csnpenslsc.ca)) ayant comme objet « Mise à jour importante : Vérifiez votre boîte de courrier électronique » dès que les fonds du prêt étudiant ou de la bourse auront été versés. Si vos renseignements bancaires ont changé, veuillez communiquer avec le CSNPE pour mettre votre compte à jour au :

### **Numéro sans frais :**

1-888-815-4514 (en Amérique du Nord)

800-2-225-2501 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

### **ATS :**

1-888-815-4556

---

---

## **Questions fréquemment posées**

### **1. QU'EST-CE QU'UNE ENTENTE MAÎTRESSE SUR L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS (EMAFE)?**

L'EMAFE est un accord juridique dans lequel sont énoncées vos responsabilités et les modalités d'acceptation et de remboursement de vos prêts d'études.

Le montant de vos bourses ou de vos prêts d'études provinciaux et fédéraux ne sera pas indiqué sur votre EMAFE. Vous recevrez un avis d'évaluation distinct de votre province ou de votre territoire vous indiquant le montant de l'aide financière aux étudiants qui vous sera versée.

### **2. COMMENT SAVOIR SI JE DOIS CONCLURE UNE NOUVELLE EMAFE?**

Vous êtes considéré comme un nouveau demandeur nécessitant une nouvelle entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) si vous vous trouvez dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Vous recevez un prêt ou une bourse pour la première fois et vous êtes inscrit dans un programme d'études à temps plein.
- Vous recevez déjà un prêt ou une bourse, mais vous avez interrompu vos études pendant plus de deux ans.
- Vous recevez déjà un prêt ou une bourse, mais vous avez déménagé et vous êtes résident d'une autre province ou un autre territoire.

### 3. POURQUOI DOIS-JE FOURNIR MES RENSEIGNEMENTS BANCAIRES POUR MON EMAFE?

Votre bourse ou votre prêt d'études sera déposé directement dans votre compte bancaire. Assurez-vous que vos renseignements bancaires sont exacts pour éviter tout retard dans le versement des fonds. C'est ce même compte qui sera utilisé quand vous commencerez à rembourser votre prêt.

### 4. POURQUOI DOIS-JE ME CRÉER UN COMPTE AUPRÈS DU CSNPE?

À compter du 3 avril 2018, si vous devez conclure une entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE), vous devrez suivre un processus en ligne en deux étapes. La première étape consiste à confirmer votre identité par l'entremise de la CléGC ou d'un partenaire de connexion SecureKey, ainsi qu'à créer un compte auprès du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE). La deuxième étape consiste à remplir votre EMAFE en ligne et à accepter les modalités de l'entente.

### 5. DE QUOI AURAI-JE BESOIN POUR ME CRÉER UN COMPTE AUPRÈS DU CSNPE?

Pour vous inscrire, vous devrez fournir les renseignements suivants :

- vos renseignements bancaires (numéro de transit ou de succursale, numéro d'institution financière et numéro de compte). Vous trouverez ces renseignements en consultant vos services bancaires en ligne, auprès de votre institution financière ou sur vos chèques.
- votre numéro d'assurance sociale (NAS)
- votre numéro d'EMAFE à dix chiffres
- votre date de naissance

### 6. Y A-T-IL DES EXIGENCES TECHNIQUES OU WEB QUE JE DOIS CONNAÎTRE AVANT DE ME CRÉER UN COMPTE EN LIGNE AUPRÈS DU CSNPE?

- **Vous devez protéger vos renseignements personnels.**  
Nous vous recommandons de vous déconnecter, de vider la mémoire cache de votre navigateur et de fermer votre navigateur après avoir terminé votre session en ligne.
- **Vous devez activer les témoins dans votre navigateur.**  
Si les témoins sont désactivés dans les paramètres de sécurité de votre navigateur, vous aurez de la difficulté à vous connecter et vous ne pourrez pas utiliser les services en ligne du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE).
- Pour utiliser les services en ligne du CSNPE, vous devez avoir accès à un navigateur Web moderne comme Internet Explorer (version 11 ou plus récente), Edge, Chrome, Firefox et Safari (version 5 ou plus récente). Vous devez aussi activer JavaScript pour pouvoir charger l'application. Assurez-vous de mettre à jour votre navigateur et ses paramètres avant d'utiliser les services en ligne du CSNPE.
- Le CSNPE prend également en charge les navigateurs de la plupart des systèmes d'exploitation mobiles.
- Dans votre compte du CSNPE, vous ne devriez pas voir s'afficher de fenêtres contextuelles sollicitant des renseignements personnels comme votre numéro d'assurance sociale, votre numéro de compte bancaire ou votre numéro de carte de crédit.

## **7. COMBIEN DE TEMPS CELA ME PRENDRA-T-IL POUR ME CRÉER UN COMPTE AUPRÈS DU CSNPE ET FAIRE MON INSCRIPTION?**

Il vous faudra environ 20 minutes pour vous inscrire au moyen de la CléGC ou d'un partenaire de connexion SecureKey et pour remplir votre EMAFE. Vous devez effectuer tout le processus **en une seule session**, car vous ne pouvez pas sauvegarder vos progrès.

## **8. MA SESSION A EXPIRÉ OU J'AI DÛ INTERROMPRE LE PROCESSUS D'INSCRIPTION AVANT LA FIN ET JE N'AI PAS TERMINÉ DE REMPLIR MON EMAFE EN LIGNE. QUE DOIS-JE FAIRE MAINTENANT?**

Si vous vous êtes authentifié au moyen de la CléGC ou d'un partenaire de connexion SecureKey, vous n'aurez qu'à remplir de nouveau l'EMAFE. Il vous faudra de 5 à 10 minutes.

## **9. QU'EST-CE QUE MON COMPTE DU CSNPE FOURNIRA?**

Une fois que vous aurez créé votre compte en ligne auprès du CSNPE, vous serez en mesure de :

- recevoir vos courriels importants dans une boîte aux lettres sécurisée quand des mises à jour sont apportées à votre dossier;
- vérifier l'état et le solde de vos prêts et bourses d'études;
- soumettre une confirmation d'inscription si vous êtes toujours à l'école et que vous n'avez pas de nouveau prêt;
- voir l'historique des paiements et des transactions relativement à vos prêts;
- mettre à jour vos coordonnées;
- modifier vos modalités de remboursement pour augmenter ou diminuer vos mensualités;
- soumettre une demande au Programme d'aide au remboursement.

## **10. QU'EST-CE QU'UN PARTENAIRE DE CONNEXION SECUREKEY?**

Les **partenaires de connexion SecureKey** sont des institutions financières qui ont établi un partenariat avec SecureKey Technologies pour permettre à leurs clients d'utiliser leur justificatif d'identité en ligne (p. ex. un numéro de carte ou un nom d'utilisateur et un mot de passe) pour accéder aux services du gouvernement du Canada.

C'est l'une des deux options qui s'offrent à vous pour confirmer votre identité lorsque vous vous créez un compte auprès du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE).

Un partenaire de connexion SecureKey permet aux usagers d'accéder à leur compte CSNPE au moyen des renseignements qu'ils utilisent déjà pour se connecter aux services en ligne d'une banque participante, tel qu'un numéro de carte et un mot de passe.

En vous créant un compte auprès du CSNPE au moyen d'un partenaire de connexion SecureKey, vous vous assurez que vos renseignements personnels seront protégés et que vous pourrez accéder en toute sécurité aux services de prêts et de renseignements sur les prêts en ligne.

Les institutions financières qui offrent ce service sont :

- Affinity Credit Union
- Alberta Treasury Branches
- BMO Groupe financier
- MasterCard CHOICE REWARDS
- CIBC
- Groupe Desjardins
- Banque Nationale du Canada
- RBC Banque Royale
- Banque Scotia
- Tangerine
- Groupe Banque TD

Vos renseignements bancaires en ligne ne seront en aucun cas transmis au CSNPE ou au gouvernement du Canada.

### **11. QU'EST-CE QU'UNE CléGC?**

La **CléGC** est un service du gouvernement du Canada qui vous fournit un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder aux services en ligne du gouvernement fédéral.

C'est l'une des deux options qui s'offrent à vous pour confirmer votre identité lorsque vous vous créez un compte auprès du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE).

En vous créant un compte auprès du CSNPE au moyen d'un partenaire de connexion SecureKey, vous vous assurez que vos renseignements personnels seront protégés et que vous pourrez accéder en toute sécurité aux services de prêts et de renseignements sur les prêts en ligne.

### **12. JE N'AI PAS REÇU DE COURRIEL DE BIENVENUE. COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE?**

Si vous avez fourni votre adresse de courriel et n'avez pas reçu de courriel de bienvenue du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant la réception du numéro à 10 chiffres de votre entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants envoyé par votre province ou territoire, visitez le site Web du CSNPE à l'adresse

<https://msfaa-emafe.cibletudes-canlearn.ca/fr/aide> pour vous inscrire.